



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

stations de montagne

Question écrite n° 60954

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au tourisme sur la promotion du tourisme de montagne d'été. Le développement de l'activité estivale nécessaire à l'équilibre économique des stations et villages de montagne contribue en outre à l'aménagement du territoire. Cependant, les campagnes nationales menées dans ce domaine ne permettent toujours pas d'atteindre un remplissage satisfaisant des capacités touristiques. Ces actions qui ont été accueillies favorablement par les professionnels doivent être relayées par d'autres plus ciblées aussi bien en France qu'à l'étranger. Les prestations d'été, compétitives et diversifiées, doivent trouver une clientèle. C'est pourquoi il lui demande quelle action concrète elle entend mener pour rendre plus lisibles les nombreux attraits du tourisme estival de montagne.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60954

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2789